

La Société botanique de France soutient la recherche.

La Société botanique de France souhaite soutenir et financer des travaux de recherche en 2013, pour un montant global de 3000 euros. Cette somme sera attribuée à un ou plusieurs projet(s) couvrant une année et elle ne comprend ni salaire, ni indemnité de stage. La sélection des projets sera faite par un comité réunissant des membres de la société qui se sont engagés à ne pas participer à l'appel d'offre.

Thématiques d'étude et critères de choix

Tous les travaux portant sur la botanique sont finançables, quelle que soit leur répartition géographique, s'ils sont réalisés par des amateurs francophones ou des chercheurs travaillant dans des institutions à tutelle(s) française(s). Les travaux de physiologie, évolution et phylogénie, interaction biologique, culture, dynamique et génétique des populations, etc. sont tous bienvenus si leur(s) modèle(s) sont végétaux.

Comment poser sa candidature ?

Assurez-vous d'abord que votre projet répond aux critères ci-dessus, et qu'il est vraiment lié à une action de recherche. Envoyez par mail avant le 1er février 2013 un court dossier en français de 4-5 pages comprenant en un seul fichier au format pdf :

- 1 – un titre court et un résumé de 100 mots maximum ;
- 2 – les noms, adresses physique et électronique du porteur de projet (ainsi que des équipes des personnes liées, si elles sont dans une équipe différente), sur la même page que le résumé ;
- 3 – le *curriculum-vitae* concis (une page maximum) du porteur de projet, incluant ses titres universitaires et, dans le seul cas de porteur de projet ayant un poste de chercheur ou enseignant-chercheur, une liste sélectionnée de ses 4 principales publications (notamment, dans des revues internationales indexées) ;
- 4 – le détail du projet en une page et demi maximum (si figures, une page supplémentaire max.) ;
- 5 – une note expliquant la faisabilité sur une année dans le contexte scientifique et/ou personnel du porteur de projet, en une demi page maximum ; on indiquera sur une autre page les éventuels autres financements (hors salaires) disponibles pour ce projet, et les postes de dépense pour lesquels le financement est sollicité ;
- 6 – les retombées attendues (une demi-page maximum).

La Société botanique de France a opté pour une soumission dématérialisée des dossiers, au format pdf. Ceux-ci devront être adressés par e-mail exclusivement à Audrey Proust (audrey.proust@hotmail.fr) avant le 1er février 2013. Seuls les dossiers conformes au descriptif ci-avant seront examinés. Un accusé de réception au reçu du dossier sera immédiatement envoyé au porteur de projet, puis une réponse viendra, au début du mois de mars suivant.

Note importante

Les récipiendaires d'un financement s'engagent, l'année de la fin de leurs travaux, à faire une conférence lors d'une réunion de la Société botanique de France et à publier une note de résumé, ou un article plus long, dans *Acta Botanica Gallica* ou le *Journal de Botanique*. Ils devront aussi remercier la Société botanique de France lors de leurs exposés et posters sur les travaux financés (par exemple, en utilisant le logo disponible auprès de la société), ainsi que dans leurs publications.